



ANDRÉ MARTEL C.S.A., C.G.A.
Expert-Comptable

1531, M^{te}e Sauvage à Prévost
Tél.: 450 224-4773
Télec.: 450 224-4773



La médecine d'aujourd'hui fait sourire

Cinq chirurgiens discutent de leur profession dans une salle de repos à l'hôpital.

Le premier chirurgien commence :

- J'aime avoir des comptables sur ma table d'opération. Lorsque vous les ouvrez, tout est numéroté correctement à l'intérieur...

- Ouais mais vous devriez voir les électriciens!

Tout est codé à la couleur à l'intérieur, impossible de se tromper!, ajoute le deuxième.

- Moi, je pense vraiment que les bibliothécaires sont les meilleurs. Tout est classé par ordre alphabétique à l'intérieur, réplique le troisième.

- Personnellement, j'aime bien les ouvriers de la construction. Ces types comprennent toujours pourquoi il vous reste des morceaux à la fin, déclare le quatrième en riant.

Finalement, le dernier chirurgien prend la parole :

- Les plus faciles à opérer sont les politiciens. Il n'y a pas de cœur, pas de cerveau, aucune colonne vertébrale, et la tête et le trou du cul sont interchangeables!

La pensée du jour

En 2002, dans le monde entier, on a gaspillé cinq fois plus d'argent pour des implants mammaires et du viagra que pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer.

On peut donc conclure que dans 30 ans, il y aura un très grand nombre de personnes avec de gros nichons et de superbes érections, mais incapables de se rappeler à quoi ça sert!

N.D.L.R. Sur le net circule une quantité incroyable de textes de réflexion. Faites-nous parvenir les textes les plus intelligents pour que nous puissions les faire connaître aux personnes non-branchées. jdeprevost@yahoo.ca

Les miscellanées d'un dilettante

Yves Deslauriers, collaboration spéciale



Bien involontairement

Permettez-moi de joindre ma voix à toutes celles qui se sont élevées pour dénoncer ou louer notre système de santé.

Elle aurait pu se rebeller, crier à la libération et plaider la légitimité de celle-ci. Elle aurait pu dénoncer, accuser, condamner. Elle ne l'a pas fait. Isolée dans son village, répondant aux impératifs dictés par l'appel du devoir, elle a accepté de relever le défi courageusement et sereinement. Son choix de carrière obéirait désormais aux règles des mamans au foyer. Ce n'était pas la misère qui l'attendait ni la facilité. Son époux lui payait l'aide d'une «servante» après ses accouchements, par amour, respect et considération. Mais ce luxe était passager et elle devait assumer en totalité son rôle de mère, de femme avec tout ce que cela comportait dans les années 40 et 50. Elle a été la conceptrice, le soutien et la correctrice de douze romans écrits par ses douze enfants. Tout ce beau monde écrivait individuellement au quotidien chaque page de sa vie et participait

aussi à l'écriture de celles de sa mère. Elle affrontait vents et marées avec une police d'assurance basée sur sa confiance en la vie. Les autres polices d'assurance, elle ne les connaissait pas. Pas d'assurance-maladie et surtout pas de «Liberté 55». Elle avait quand même adhéré à la plus importante assurance possible pour cette époque: la famille. Elle avait (ses) enfants. Un «ses» qui ne s'accroche pas à un comportement possessif: cette notion (possessif) était laissée à la grammaire. En effet, chacun de nous avait été invité à vivre sa propre «vinaigrette», une valeur essentielle chez nous, tout en protégeant le lien avec la cellule familiale. Ma mère, puisqu'il s'agit bien d'elle, avait ajouté une clause en gros caractères à son assurance: celle de notre instruction et de notre éducation. Honni aurait été qui aurait osé s'y soustraire! Notre famille comptait huit filles

et quatre garçons. Vous devinez sans doute que dans les années '50, il allait y avoir quelques infirmières dans le décor. Elles étaient trois et deux autres membres de la famille ont opté pour des domaines connexes dans les soins de la santé. À l'aube de ses quatre-vingts ans, ma mère et son clan ont été mis face à une évidence toujours appréhendée: la maladie, le cancer. Malgré tous les espoirs entretenus, le verdict s'est affiché sans vergogne. Elle était condamnée.

Pour toute la durée de son hospitalisation, nous nous sommes relayés à son chevet, nous, les «sans-papiers» de son assurance-maladie. Mes sœurs infirmières ont pris le contrôle de la logistique. Ma mère qui nous disait à l'occasion avec son sourire aimable: «Je suis seule (papa était mort au début de la quarantaine) pour prendre soin de douze enfants.» Maintenant, nous étions douze pour prendre soin d'elle. Nos infirmières de la famille, mes

frères, mes sœurs et moi avons joué le rôle de soutien aux infirmières de l'hôpital et même suppléé quand elles étaient débordées et cela dans le respect des compétences et des limites de chacun. Aider à changer le lit, changer sa position, la lever, la laver, lui apporter réconfort etc. Une police assurance-maladie, «celle qui ne vous laisse pas tomber». Une police fidèle et fiable sans clause limitative. Durant son séjour à l'hôpital, notre mère a eu droit à une présence continue et active devenue encore plus assidue lorsqu'elle s'est absentée pour nous quitter définitivement. Elle et nous n'avons pas eu à nous plaindre du système de santé parce qu'elle avait pris, bien involontairement, la meilleure assurance qui soit, celle qui protège contre la solitude, la vulnérabilité et qui remédie aux carences d'un système de santé... en difficulté, malgré les efforts inouïs des intervenants. (Ses) enfants avaient veillé sur elle.

Comment je vois la prochaine élection

(Quand un apolitique doit se présenter aux urnes)

Si je devais voter, aujourd'hui, en ce jeudi 6 février, sur quels grands jalons devrais-je porter mon choix? La santé, l'économie, l'éducation, la famille, l'emploi... En temps d'élections, j'associe les partis politiques à des chorales qui doivent interpréter des airs colligés dans un répertoire accepté de façon consensuelle pour ne pas fausser la mélodie.

Selon toute vraisemblance, l'heure des Grands Concerts approche et les voix de plusieurs ténors vont résonner aux quatre coins de la province. La programmation de ces spectacles nous propose trois grands chœurs qui interpréteront des airs connus et possiblement quelques surprises avec des chansons inédites.

L'Armada Don «Quichicotte» (ADQ) (parce qu'elle semble provoquer beaucoup de remue-ménages par son remue-ménage) est en pleine période de

recrutement. De bons chanteurs sont pressentis et se greffent présentement à la chorale. Le maestro a la tâche ardue d'harmoniser toutes ces voix qui ne sont pas habituées à chanter à l'unisson et à se produire ensemble. La majorité des chanteurs en sont à leur premier concert et le temps d'une orchestration générale se fait court. Y aura-t-il des notes discordantes? Déjà, monsieur Dutil a confondu une croche et un silence. D'autres voix fortes vont bientôt s'exécuter:

Bourque, Bellemare, Lescop. Le concert sera-t-il assez vaincant pour le Grand Soir?

Chanson-thème: Ton amour a changé ma vie... (Les Classels)

Le Parti Libérateur du Québec (PLQ) connaît la chanson. Certains chanteurs ont du métier et sauront éviter les fausses notes. Mettront-ils un bâton sur les «défusions»? Adopteront-ils le refrain sur la santé? Utiliseront-ils des notes percutantes et des sons qui feront vibrer non seulement leurs cordes vocales, mais rejoindront les cordes sensibles des auditeurs? En autant qu'ils ne sortent pas de «rigodons» ou de vieilles «tounes» usées. Enfin, qu'en est-il du Québec Nouveau de monsieur Charest? Si la chorale choisit la gamme de fa (fait) majeur au lieu de la

gamme de si (intention) mineur la chanson pourrait passer.

Chanson-thème: J'attendrai... (Dalida)

Quant au Parti Quintessence (PQ), il va certainement mettre les bons mots sur les bonnes notes et va chercher à se faire entendre et comprendre non seulement des mélomanes, mais aussi de ceux qui ont un tant soit peu l'oreille pour voir leur chanson être primée. Ont-ils les techniciens pour parer aux grandes distorsions qu'on va leur servir? Leur chef est rompu à la musique et les chanteurs devront bien maîtriser leur partition et chanter juste. Monsieur Landry saura-t-il donner le coup de baguette magique pour convaincre les Québécois qu'il est le seul chef apte à diriger harmonieusement un chœur en faisant fredonner 50% de la salle et plus?

Chanson-thème: Je reviens te chercher... (Gilbert Bécaud)

Présomption de culpabilité

Il y a longtemps que je me sens interpellé par la témérité de certains abuseurs du droit à l'information. Qu'en est-il du droit à l'intégrité physique et morale de la personne?

Va pour le voie de fait corporel puni et encadré par les tribunaux, mais pour le voie de fait moral à la suite d'insinuations perfides, trompeuses, gratuites et mensongères? Cette pratique est trop peu souvent vilipendée pour dissuader les coupables. Le droit à l'information prétext-

te-t-on. Pourquoi pas un droit à la non-information pour celui qui ne veut rien savoir de tous ces ragots? Pourquoi pas un avertissement sous le titre INSINUATIONS SUBVERSIVES, par exemple? Pourquoi ces âneries au conditionnel? «L'alcool ne serait pas en cause...» Pourquoi

faire allusion si ce n'est pas le cas? «Le présumé meurtrier serait le beau-frère de...» «D'autres accusations d'hommes d'affaires avantageusement connus devraient suivre...» On dirait une société de justiciers voyeurs, de pharisiens en cure de purification, de sépulcres blanchis suffocant sous la chaux. Que de cochonneries! C'est la plaie la plus putrescente dont souffre le droit à l'information. On lance des ballons à

tous vents, on ressasse de vieilles histoires mortes depuis quinze vingt ans, du véritable harcèlement de mauvais aloi. Ah! j'oubliais ceux qui se défendent bien d'identifier le coupable, mais qui par les détails nombreux et précis avancés nous permettent de percer le soi-disant mystère. C'est de l'hypocrisie de la gomme sous la langue. Les calomnieurs sans scrupule auraient avantage à réaliser les ronds que fait la pierre jetée dans l'eau tranquille pour le plus grand bien de toutes les victimes innocentes.